

TRANSPORTS**DÉNY FONTAINE, BARAT,
LA NORME EN 1125
ET LES TRAINS RÉGIOLIS
D'ALSTOM**

Dény Fontaine, filiale du groupe Securidev, conçoit et développe depuis plus de trente ans des serrures pour trains. La prise en compte des contraintes techniques spécifiques pour le matériel roulant a convaincu Barat, fabricant d'équipements complets pour le matériel roulant du ferroviaire, de travailler avec Dény Fontaine pour répondre à un appel d'offres lancé par Alstom et la SNCF.

En octobre 2009, Alstom a signé avec la SNCF un contrat pour la fourniture de la nouvelle génération des matériels TER. Ce dernier comprenait une première livraison de 100 trains Regiolis de la gamme Coradia. Entre janvier 2010 et février 2012, 71 rames supplémentaires ont été signées, portant ainsi la commande totale à 171 rames. Le cahier des charges établi par la SNCF et Alstom exigeait pour la première fois que la serrure antipanique de la cloison conducteur respecte certains critères de la norme EN 1125, à savoir un effort d'ouverture de la porte sans charge inférieur ou égal à 80 newtons (soit 8 kg) et un effort d'ouverture de la porte avec charge de 1 000 newtons inférieur ou égal à 220 newtons (22 kg). La SNCF souhaitait également que l'antipanique dispose d'une résistance à l'effraction de 200 kg. Dény Fontaine disposait de serrures antipanique conformes à la norme EN 1125 pour les établissements recevant du public. En travaillant avec Barat dans la conception de la cloison conducteur, Dény Fontaine a développé une solution sur mesure. À la fois tirant et poussant, l'antipanique est dotée d'une gâche électrique. Atout sécurité supplémentaire, cette fonction de contrôle d'accès permet ainsi aux gestionnaires du train d'avoir à tout moment une traçabilité des passages. Après avoir subi tous les tests d'homologation (entre autres, 50 000 cycles de manœuvre dans chaque sens), l'antipanique Dény Fontaine montée sur la cloison Barat va être installée sur les 171 rames Regiolis d'Alstom qui circuleront en 2014 sur les réseaux ferrés des régions Alsace, Lorraine, Aquitaine, Auvergne, Basse et Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.